

La Côte

Une voie verte réservée aux tortues à deux-roues

Région Morges
Une future piste cyclable entre Denges et Saint-Prex sera présentée dans le cadre de la Semaine de la mobilité, à laquelle la région participe pour la première fois

«On s'impatiente de sa réalisation. Le Conseil nous demande toujours si le dossier avance», se réjouit Daniel Mosini. La «voie verte» tant attendue par le syndicat de Saint-Prex sera l'un des thèmes, mercredi prochain, de MOBIL'FUN, manifestation consacrée à la promotion de la mobilité douce.

«A travers des activités telles qu'une initiation au Nordic walking, nous aurons l'occasion de présenter une petite partie du tracé de cet itinéraire cyclable qui pourrait voir le jour en 2019 ou 2020», détaille Regina Witter, ingénieure mobilité pour Région Morges, qui planche sur ce projet de voie verte.

A l'évocation de ce terme, on imagine une bande de forêt où tous les acteurs de la mobilité douce se côtoieraient gaiement. «C'est presque ça, s'amuse l'ingénieure. Il s'agit d'une piste mixte pour les piétons, les cyclistes, les trottinettes, etc., de 4 à 5 m de large idéalement, qui permettra de circuler dans les deux sens de manière sécuritaire et dont le concept paysager sera commun à tout le tracé.»

Ce parcours allant de Denges à Saint-Prex a été validé en 2014 par toutes les communes qu'il traverse. La charte qui permettra d'harmoniser les aménagements tels que le mobilier urbain, le marquage au sol, les panneaux indicateurs ou encore les totems annonçant le nombre de kilomètres restant jusqu'à destination doit quant à elle encore être discutée par les différentes Municipalités.

C'est que cette piste, dont l'itinéraire devait à la base être complètement séparé de celui de la RCI mais qui sera finalement à moitié parallèle à la route du lac, représente un budget important. Les 10 kilomètres séparant Saint-Prex de Préverenges coûteront environ 7,5 millions. Les 2,5 kilomètres suivants, qui mèneront les usagers jusqu'à la Venoge, sont estimés à 1,2 million. Chaque Commune doit s'acquitter des frais du tronçon passant sur son territoire. Sauf pour les parties où la voie verte sera construite dans le cadre de la réaffectation de la RCI. Dans ce cas, la Canton prend en charge un quart des coûts. Imaginé dans le cadre de la troisième génération du Plan d'agglomération Lausan-



La voie passera au-dessus de la Venoge, à Denges.

ne-Morges (PALM), le projet fait aussi l'objet d'une demande de cofinancement de la Confédération, qui rendra sa réponse dans une année.

«Pour les petites communes, le problème du financement est évidemment plus compliqué. Mais elles sont toutes enthousiastes», affirme Regina Witter. Ce qui se confirme du côté de Mor-

ges. «C'est un projet que les communes du littoral ont à cœur. Il fait partie d'un concept de mobilité douce au sens large, qui va nous permettre de trouver des solutions agréables pour des voies de circulation différentes», espère Vincent Jaques, syndic de Morges.

L'idée est en effet d'intégrer cette voie verte au réseau déjà

existant des pistes et des bandes cyclables de la région. «Le but est que cette piste est-ouest reste connectée à celles qui font la liaison nord-sud. Et surtout que les liens vers les haltes ferroviaires ou les villages soient garantis», explique la spécialiste en mobilité. Dans le cadre de la planification du PALM, d'ici à 2030, un réseau vélos devrait s'étendre dans une partie plus large de la région morgienne.

Ce dernier sera composé de trois types de voies dont Jean de La Fontaine serait fier: le réseau «lièvre», destiné aux trajets pendulaires, qui doit être rapide et efficace; le réseau de «loisirs», qui se situe le plus souvent hors localité; et le réseau «tortue», confortable et sécurisé pour les nouveaux usagers ou les seniors. La voie verte entre dans cette dernière catégorie. «Même si cela prendra du temps, ce sera certainement l'un des premiers projets de Région Morges à voir le jour sur le terrain», se réjouit Daniel Mosini.

Julie Kummer

Faire pousser ses racines jusqu'à Lutry

● La voie verte est un bourgeon qui ne demande qu'à éclore. Et même à grandir. «Imaginez! Un jour, on pourra faire le trajet entre Saint-Prex et Lausanne de manière si agréable!» se réjouit Vincent Jaques, syndic de Morges. Et peut-être même plus loin. Car les cyclistes, les piétons et

autres usagers devraient à l'avenir pouvoir se déplacer en toute quiétude sur cette piste d'Allaman jusqu'à Lutry. Du côté de Lausanne, le tracé de la voie verte, qui va de Pully à Prilly en longeant les voies de chemin de fer, a aussi été validé politiquement. «Nous travaillons pour que les deux

itinéraires se rejoignent. Mais nous sommes face à des problèmes de gouvernance. Le fait de devoir traiter avec chaque Commune rend la planification compliquée», estime Regina Witter, en charge du projet pour Région Morges. A quand Lausanne-Genève en rollers?

Nord vaudois-Broye



Sous la pluie, la Cour du Tribunal cantonal est venue voir de ses yeux

Le destin du lac est entre les mains

Romainmôtier
Pour l'exemple, le Canton veut tondre un labyrinthe ésotérique aménagé en zone agricole. La Cour s'est rendue sur place

Erwan Le Bec

Le juge du Tribunal cantonal, ses deux assesseurs, le greffier, les avocats des parties et le représentant de la Commune de Romainmôtier savent-ils qu'ils foulent avec leurs chaussures de ville un haut lieu tellurique et ésotérique? Hier matin, sous une pluie battante, la Cour a tenu une audience tout ce qu'il y a de plus protocolaire dans le labyrinthe de Mr. and Mrs. Anobile.

Ce jovial couple d'Américains, adeptes du culte de la nature, a aménagé dans la prairie attenante à leur propriété un lieu de méditation et de célébration. Dans les faits, leur labyrinthe est un parcours tondu en 2009 dans les hautes herbes, et entretenu



Le site sert à la méditation et à la célébration du Nozon, près de Romainmôtier. JEAN-PIERRE...

«Là, on est au degré zéro de la construction. C'est parfaitement réversible»

Me Yves Nicole
Défenseur du couple américain

Deux pilotes de Courtelary s'écrasent en planeur

L'Isle
Les deux hommes qui ont perdu la vie mercredi sur les crêtes du Jura étaient des pilotes chevronnés

Le biplace qui s'est écrasé mercredi vers 14 h dans les bois de l'Isle, aux abords de la buvette de Châtel, avait décollé de l'aérodrome de Courtelary (BE). Un témoin a identifié la mauvaise posture du planeur dans les airs et a prévenu immédiatement la police. Sur place, les secours ont extrait du cockpit les corps sans vie de ses occupants. Les victimes sont deux pilotes chevron-



Le planeur a chuté dans les bois de l'Isle, près de la buvette de Châtel. Les deux victimes sont décédées. KEYSTONE

nés, d'une cinquantaine d'années, domiciliés dans le Jura et le Jura bernois. Tous deux étaient membres du comité du Groupe de Vol à Voile de Courtelary (GVVC). Les raisons de l'accident ne sont pas encore identifiées. «Mercredi, les conditions météo étaient favorables au vol dans la région», rapporte Jacky Lebreaux, président du GVV de Montricher. L'heure de décollage est aussi inconnue. «Personne n'était présent à l'aérodrome, souligne Marcel Dehlinger, membre du GVVC. Etant équipés d'un moteur rétractable, les deux pilotes ont décollé de façon autonome». A.-C. M.

Yverdon
La voie verte bientôt à terme

Il sera bientôt possible de relier Y-Parc à la plage municipale à vélo ou à pied sur un itinéraire dédié à la mobilité douce. Les travaux d'aménagements du dernier tronçon de cette voie verte traversant Yverdon ont débuté, entre l'avenue Haldimand et celle des Sports. Une passerelle métallique sera notamment installée au-dessus du Buron, sous le pont CFF. Au début de l'an prochain, les usagers pourront emprunter «un cheminement en béton le long du canal, d'une largeur de 3 mètres, agrémenté de bancs», précisent les autorités. V.M.A.

Du rock «made in Italy» aux Citrons

Yverdon Amegana sera sur la scène des Citrons Masqués ce soir, à 20 h 30. Groupe connu en Italie pour son *sound* frais et moderne, il mêle des sonorités acoustiques, électroniques et électriques. Les musiciens rendent aussi hommage à Muse, Kasabian ou Coldplay. F.R.A.

L'Amalgame aux couleurs du reggae

Yverdon Quatrième édition de la Jamaican Party, demain dès 21 h, dans la salle de concert. Pour l'occasion, les Yverdonnois d'Holdavybz Sound se sont associés aux Lausannois de Magic Tuts Sound System. F.R.A.